

*Interpellation présentée par la députée:  
Mme Anne-Marie von Arx-Vernon*

*Date de dépôt: 16 mars 2006  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite** **La mixité est-elle garantie au sein des lieux d'animation, de loisirs et de sport dans le canton de Genève ?**

Depuis quelque temps, il apparaît "naturel" que des adolescentes souhaitent se réunir dans des lieux de loisir ou de sport en dehors de la présence de garçons de leur âge. Ce qui peut paraître une envie évidente de se retrouver entre filles afin de partager des moments de discussion et de confiance, psychologiquement nécessaires à la construction de leur personnalité, ne recouvre-t-elle pas une perte implicite de la mixité ?

En effet, trop de jeunes filles désertent les lieux de loisir et de sport, découragées par l'attitude agressive, menaçante, voire grossière de certains garçons à leur égard.

Par gain de paix, des moments de loisirs, d'animation et des sports sont de plus en plus proposés aux filles, séparément des garçons, afin qu'elles ne renoncent pas à y participer.

Alertés par de nombreux témoignages d'adolescentes et de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs sur le comportement inacceptable de certains adolescents envers les jeunes filles, nous pouvons en déduire que la mise en place d'activités séparées entre garçons et filles ratifie implicitement un type de société basée sur la séparation des sexes à l'adolescence.

*Question: la mixité est-elle encore garantie dans les lieux d'animation, de loisir et de sport à Genève pour les jeunes et quelles sont les mesures prises lorsque les jeunes filles renoncent à participer par crainte d'être harcelées par les garçons ?*